

**Après avoir été reçus par M. l'administrateur général, nous pouvons affirmer que rien n'a changé. Les effectifs du segment « sciences de la matière » passeront de 379 à 300 d'ici à 2007 ce qui signifie un niveau de recrutement quasi-nul sur 4 ans. La physique fondamentale reste pour l'administrateur général la variable d'ajustement des restrictions budgétaires au CEA. Ceci signifie l'abandon de la mission de recherche fondamentale en physique du CEA et la mort du DAPNIA. Suit un compte rendu de l'entrevue.**

Mercredi 1 octobre 2003  
La délégation du DAPNIA

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE**

Mardi 30 septembre, une délégation du DAPNIA a rencontré M. Bugat au siège du CEA en présence de Messieurs Gounand et Zinn-Justin. Les discussions ont permis de préciser les conséquences des nouvelles orientations du CEA pour le DAPNIA. Elles sont résumées dans le premier paragraphe qui suit. La délégation a également fait valoir un certain nombre d'arguments, dont le résumé est donné en seconde partie.

#### La position de M. l'administrateur général, en quatre points:

Tout en maintenant les priorités sur les deux « domaines » énergie et TIS, M. Bugat s'est déclaré insatisfait du traitement réservé au segment « sciences de la matière » dans un contexte de discussion féroce avec le ministère du Budget. La décroissance de ce segment (qui recouvre essentiellement les 3 services de physique du DAPNIA et le SPHT) a en conséquence été revue avec le directeur de la DSM: les effectifs passeraient de 379 actuellement à 365 en 2004 (au lieu de 335) et à 300 en 2007 (au lieu de 280). La structure du DAPNIA est maintenue ainsi que son mode de fonctionnement, car la présentation des activités du CEA en deux domaines prioritaires n'est pas une réorganisation de l'organisme mais un affichage destiné à rendre nos activités plus lisibles de l'extérieur, tout en étant conforme à la future organisation de la recherche par programmes prévue par la Loi Organique des Lois de Finance (LOLF).

La baisse des effectifs permanents du segment « sciences de la matière » devra être compensée par un recours aux thésards, post-doctorants et futurs contrats temporaires de la recherche. Le recours aux fondations (dont une sur la recherche fondamentale) devra être envisagé pour financer certains projets.

Sur les thématiques du DAPNIA, l'organisation au niveau français entre DAPNIA, IN2P3 et INSU doit, à la demande du ministère de la recherche, évoluer pour aboutir à une structure plus lisible et éviter toute redondance. Les laboratoires mixtes, peu présents au DAPNIA, représentent une solution mais M. l'administrateur général est ouvert à toute proposition sur ce sujet.

La légitimité des activités du DAPNIA au CEA, centre de recherche à dominante applicative, doit être renforcée en se repositionnant sur des thématiques qu'on puisse raccrocher aux deux domaines prioritaires, énergie et TIS. Les retombées des innovations technologiques du DAPNIA ainsi que les liens établis avec d'autres secteurs du CEA sont

une bonne chose mais sont en nombre insuffisant. Il faut aller au-delà et si cela doit casser la dynamique des recherches fondamentales au DAPNIA, l'IN2P3 sera là pour « reprendre le flambeau ».

#### Les arguments développés par la délégation:

Le CEA fournit un terreau de qualité aux recherches fondamentales du DAPNIA, grâce, en particulier, à la culture de projets propre au CEA, au regroupement au sein d'un même département d'ingénieurs, chercheurs et techniciens et aux coopérations avec d'autres secteurs du CEA (LETI, SBT, réacteurs de recherche...): ceci nous permet de réaliser des équipements qu'aucun autre laboratoire ne saurait faire. En contrepartie, le CEA bénéficie des avancées technologiques faites au DAPNIA (aimants, électronique DMILL, ASIC développés pour ATLAS, modifiés pour ANTARES et repris par le LMJ) ainsi que d'une image positive auprès des média.

Le DAPNIA est attractif pour les étudiants en thèse et les chercheurs en contrat post-doctoral, qui une fois formés dans nos équipes vont pour une large part irriguer d'autres laboratoires du CEA ou du CNRS. Le DAPNIA est reconnu internationalement pour la qualité de sa gestion de projets comme en témoigne le rôle qu'il joue au sein des collaborations auxquelles il participe. Autre exemple récent allant dans le même sens: deux des trois réseaux européens pilotés par la France au titre du 6e Programme Cadre de Recherche et Développement (PCRD) européen le sont par le DAPNIA.

Garder un troisième domaine de recherche fondamentale donnerait une présentation tout aussi claire des activités du CEA et permettrait de se brancher sur un éventuel segment de recherche fondamentale dans le cadre de LOLF.

Présenter l'arbitrage actuel comme un rééquilibrage de la recherche fondamentale en faveur de la biologie n'est pas la seule grille de lecture du PMLT ; on pourrait aussi y lire un arbitrage en faveur de certaines lignes du programme énergie aux dépens du DAPNIA.

Les baisses d'effectifs et de moyens imposés au DAPNIA depuis sa création le placent maintenant en position sous critique : les engagements présents peuvent tout juste être tenus mais les moyens ne permettent plus de se lancer correctement dans les projets futurs. Parler de recourir aux thésards et contrats temporaires dans ce contexte est illusoire car un laboratoire en perte de vitesse ne peut plus être attractif.

Une baisse des projets de recherche fondamentale n'est pas synonyme d'économie pour le CEA puisqu'elle devrait se traduire par une baisse de la subvention. De même que s'il devait y avoir rapprochement entre le DAPNIA et l'IN2P3 et/ou l'INSU la totalité des subventions devrait être maintenue.

A l'issue de la réunion, la délégation a demandé à M. Bugat la possibilité d'avoir un nouvel entretien, après la rencontre prévue avec M. le haut commissaire vendredi 3 octobre